



Procès-verbal

7^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 9 septembre 2026, à 19 h, format hybride
Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

Présences

Membres avec droit de vote :

- | | |
|---------------------|-----------------|
| • Claudya Tremblay | Présidente |
| • Franz Gauthier | Vice-Président |
| • Véronique Hunter | Administratrice |
| • François Rhéaume | Administrateur |
| • Pascal Beauchesne | Administrateur |
| • Bertrand Day | Administrateur |

Absences

- | | |
|----------------------|------------|
| • Roxanne Gaudreault | Secrétaire |
|----------------------|------------|

Présences en ligne

- | | |
|-------------------|------------|
| • Heidi Chalifour | Trésorière |
|-------------------|------------|

Autres présences

- | | |
|-------------------------|--|
| • Marc Roussin | Conseiller du district électoral de
Lac-Saint-Charles - Saint-Émile |
| • Maxime Thibeault | Conseiller en consultation publique, Ville de
Québec |
| • Marie-Claude Packwood | Secrétaire de soutien |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 7 personnes participent à l'assemblée.



Ordre du jour

7^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire de mai et juin ■ 3.1 Affaires en découlant	19 h 05
4. Correspondance et trésorerie ■ 4.1 État des revenus et dépenses ■ 4.2 Demande de remboursement Rencontre de travail + Collations ■ 4.3 Paiement secrétaire de soutien ■ 4.4 Demande de remboursement projets (biodiversité + fête de quartier) ■ 4.5 Autorisations de dépenses pour consultation parcs (pizza, secrétaire, etc.)	19 h 20
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 35
6. Période de questions et commentaires du public	19 h 45
7. Suivis des dossiers et affaires nouvelles ■ 7.1 Suivi colonne Morris ■ 7.2 Résolution Espace du Lac (Balançoire) ■ 7.3 Résolution PEB – Dépôt résultats du sondage ■ 7.4 Compte rendu fête de quartier	20 h 05
8. Varia ■ 8.1 Info Consultation sur les parcs ■ 8.2 Info Club de tir Nord'Arc ■ 8.3 Lignes piétonnières Arc-en-ciel	20 h 35
9. Fin de l'assemblée	20 h 50



1. Accueil et ouverture de l'assemblée

M^{me} Claudya Tremblay ouvre l'assemblée à 19h05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution CLSC-26-CA-52

Sur proposition de M. Bertrand Day, dûment appuyé par M. François Rhéaume, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire de mai

Résolution CLSC-26-CA-53

Sur proposition de M^{me} Véronique Hunter, dûment appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du mois de mai 2026.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-54

Sur proposition de M^{me} Véronique Hunter, dûment appuyée par M. François Rhéaume, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 9 juin 2026.

Adoptée à l'unanimité

3.1 Affaires en découlant

M. Roussin rappelle un point abordé lors de la dernière assemblée, concernant les camions de bois circulant dans les zones scolaires et effectuant des manœuvres dangereuses. M. Roussin a demandé une surveillance policière afin de vérifier la légalité ou non de la circulation de ces



véhicules. Cette présence policière a eu lieu dans les deux dernières semaines et il en résulte qu'effectivement, les passages de camions se font de façon un peu trop juste selon la circulation et les aptitudes des conducteurs. Les policiers ont aussi observé un manque au niveau de la signalisation. Le dossier reste en cours d'évaluation.

4. Correspondance et trésorerie

4.1 États des revenus et dépenses

Le solde au 31 août du compte est de 4270.54\$

Il y a un montant résiduel du projet pour la Biodiversité de 1220.16\$. Les membres du conseil de quartier réfléchissent à faire une seconde activité avec ce montant.

Il y a aussi un montant résiduel du projet pour le 80e anniversaire de Lac-Saint-Charles de 145.60\$.

Résolution CLSC-26-CA-55

Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay, dûment appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'annexer le montant résiduel de 145.60\$ du 80e anniversaire de Lac-Saint-Charles au budget de fonctionnement du conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité

4.2 Demande de remboursement rencontre de travail et collations

Résolution CLSC-26-CA-56

Sur une proposition de M^{me} Véronique Hunter, dûment appuyée par M. François Rhéaume, il est résolu d'approuver le remboursement de 86.06\$ à M^{me} Claudya Tremblay pour la rencontre de travail.

Adoptée à l'unanimité



Résolution CLSC-26-CA-57

Sur une proposition de M^{me} Véronique Hunter, dûment appuyée par M. François Rhéaume, il est résolu d'approuver le remboursement de 18.21\$ à M^{me} Claudya Tremblay pour les collations de la présente assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-58

Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay, dûment appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu d'approuver le remboursement de 41\$ à M^{me} Véronique Hunter pour les frais du Registre des entreprises du Québec.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Paiement secrétaire de soutien

Résolution CLSC-26-CA-59

Sur une proposition de M^{me} Véronique Hunter, dûment appuyée par M. François Rhéaume, il est résolu d'approuver le paiement de 125\$ à la secrétaire de soutien, M^{me} Marie-Claude Packwood, pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du mois de juin.

Adoptée à l'unanimité

4.4 Demande de remboursement des projets (Biodiversité et fête de quartier)

Aucune demande de remboursement n'est faite lors de cette assemblée.



Résolution CLSC-26-CA-60

Sur une proposition de M^{me} Véronique Hunter, dûment appuyée par M. François Rhéaume, il est résolu d'approuver le remboursement de 32.51\$ pour l'achat d'affiches pour l'activité collaborative sur les parcs à M^{me} Claudya Tremblay pour la rencontre de travail.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-61

Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay, dûment appuyée par M^{me} Véronique Hunter, il est résolu de préapprouver un montant de 530\$ pour les frais d'organisation de l'activité collaborative sur les parcs.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-62

Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay, dûment appuyée par M^{me} Véronique Hunter, il est résolu de préapprouver un montant de 225\$ payé à Mme Marie-Claude Packwood pour les frais de rédaction de rapport de l'activité collaborative sur les parcs.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-63

Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay, dûment appuyée par M. François Rhéaume, il est résolu de préapprouver un montant de 250\$ pour les frais de location de salle pour l'activité collaborative sur les parcs.

Adoptée à l'unanimité



5. Période d'information des membres du conseil municipal

M. Roussin et son équipe ont profité de la période estivale pour régler certains dossiers, notamment le dossier sur les refoulements d'égouts dans le secteur de la rue des Épinettes-Rouges ainsi que le secteur litigieux de la rue Beau-Site. M. Roussin est donc à jour dans la gestion de ses dossiers.

6. Période de questions et commentaires du public

M. Day se questionne sur la raison pour laquelle le conseil de quartier et d'autres organismes doivent payer pour utiliser la salle des Chevaliers de Colomb si le bâtiment appartient à la ville de Québec. M. Thibault nous informe que c'est effectivement une situation unique qui découle d'une entente datant de la municipalité de Lac-Saint-Charles qui a été préservée au fil du temps. Cette entente avait confié l'entretien de la salle aux Chevaliers de Colomb, donc c'est pour cela qu'ils demandent un montant pour la location de la salle.

M. Benoît Labbé, résident de la rue Francoise-Cabrini, vient nous faire part des inconvénients liés aux nouvelles installations dans le parc Paul-Émile Beaulieu. Il rappelle que lors de la présentation du projet par M. Steeve Verret, ancien conseiller municipal pour le district Lac-Saint-Charles et Saint-Émile, il avait été question que le stationnement soit interdit dans le rond-point de la rue Francoise-Cabrini et qu'il y aurait de la signalisation à cet effet, invitant les gens à aller se stationner dans les espaces prévus sur la rue Delage, derrière le centre communautaire. Ce n'est présentement pas le cas, et il en nécessite l'intervention du service de police afin de faire déplacer, entre autres, des autobus scolaires ainsi que des voitures. M. Labbé déplore le nombre de voitures qui utilisent dorénavant la rue ainsi que la vitesse à laquelle ils roulent. Aucune signalisation indiquant la limite de vitesse n'est présente. Outre ces enjeux, s'ajoutent aussi les actes de vandalisme et les attroupements de jeunes qui causent des perturbations. Après une discussion avec M. Roussin, la solution qui sera étudiée et demandée à la ville via le service 311 par les citoyens de la rue sera que le stationnement soit réservé aux résidents de la rue et qu'une signalisation soit présente à cet effet. Il ajoute aussi que la présence d'un surveillant lorsque la noirceur arrive serait aussi une solution à demander pour la sécurité des citoyens et préserver les installations.

M. Roussin ajoute que lors des demandes au 311, les citoyens pourraient demander qu'une signalisation soit présente pour indiquer que la rue est un cul-de-sac et que la circulation de transit est interdite. Il encourage à dénoncer chacune des situations perturbatrices au 311 ou au 911 quand c'est nécessaire. Les membres du conseil de quartier rédigeront aussi une résolution afin d'avoir une surveillance plus accrue lors de leur prochaine rencontre de travail afin d'être soumise à la prochaine assemblée.

M^{me} Isabelle Barbeau, organisatrice communautaire pour le CIUSSS et membre de la Table des partenaire, informe l'assemblée qu'à la ville de Québec, il existe une cellule jeunesse constituée de techniciens en loisirs et de policiers qui se rencontrent chaque semaine afin de discuter des



enjeux dans les parcs de la ville. Suite à ces rencontres, ils déploient des ressources dans les différents parcs. Ils engagent aussi, durant la saison estivale, des agents de sécurité pour les différents parcs ciblés comme étant problématiques. C'est donc important, lors de nos appels au 311 et au 911 de mentionner que ce sont des jeunes qui posent des actes dérangeants si on veut que ces ressources soient déployées dans nos parcs.

M^{me} Hunter informe l'assemblée qu'une plainte au 311 peut être faite en ligne sur le site de la ville de Québec et au 911 sur le site du service de police de Québec.

Il paraît clair que l'enjeu de stationnement touche plusieurs résidents. Lors de la présentation du plan d'aménagement du parc Paul-Émile Beaulieu, il a été question de stationnement sur la rue Delage. M^{me} Tremblay demande à avoir un suivi sur ce projet afin de mieux documenter leur future résolution sur l'enjeu de stationnement.

Deux résolutions distinctes seront travaillées en rencontre de travail, soit une sur la sécurité dans le parc, incluant la préservation des nouvelles installations, et une spécifiquement sur l'enjeu de stationnement.

Un citoyen se questionne s'il y a une réglementation au sujet des quadriporteurs qui circulent sur la voie publique. M. Thibault nous informe que c'est considéré comme une aide à la mobilité avec certaines balises et règlements. M. Roussin indique qu'il y a plusieurs zones grises sur ce sujet et le compare à la circulation en trottinette électrique sur les pistes cyclables. La ville travaille sur cette problématique.

Les membres du conseil de quartier vont recueillir des informations aux sujets des réglementations sur ce type de véhicules et les partager sur sa page Facebook.

7. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

7.1 Suivi colonne Morris

Les membres du conseil demandent un suivi sur la demande de colonne Morris suite à la réponse de la ville reçue antérieurement. La réponse de la ville avait été qu'ils étaient à réviser l'ensemble de leurs stratégies d'affichage sur tout le territoire, ce qui inclut l'utilisation de colonne Morris. L'analyse se terminera au mois de juin 2026 et ensuite l'élaboration de nouveau plan d'affichage se fera dans les mois suivants. Dès qu'ils auront plus d'informations à ce sujet, le conseil de quartier en sera informé. M. Thibault nous assure qu'il fera un suivi dès que le plan sera annoncé.

7.2 Résolution Espace du Lac (Balançoire)

Les membres du conseil ont reçu une demande de la part de la responsable de l'Espace du lac, M^{me} Élise Carpentier, afin de l'aider à faire l'achat d'une balançoire pour agrémenter l'Espace du Lac. Les membres du conseil aimeraient déposer un projet d'initiative en ce sens. M. Day



suggère de plutôt faire des demandes de commandites. L'espace étant un espace communautaire sur un terrain privé et géré par une organisation citoyenne, la demande nécessite plus de spécifications. Comme il y a plusieurs zones grises, les membres du conseil ont décidé de retravailler le projet et d'adopter une résolution plus tard.

7.3 Résolution PEB - Dépôt du résultat de sondage

Les membres de la Table des partenaires ont rencontré, au printemps dernier, la ville concernant la rénovation du centre Paul-Émile Beaulieu. La table des partenaires y a vu une ouverture pour améliorer la configuration des salles. Un sondage a ensuite eu lieu durant l'été afin de questionner les citoyens pour savoir s'ils préféreraient avoir un centre identique à l'ancien et qui ouvre dans de plus courts délais, ou proposer des améliorations et attendre collectivement plus longtemps pour l'ouverture d'un centre communautaire amélioré.

La Table des partenaires se sont assuré que les répondants étaient des citoyens de Lac-Saint-Charles en demandant le code postal de chacun. On a aussi demandé si les répondants étaient utilisateurs de l'ancien centre communautaire.

Les résultats du sondage démontrent que 72% des répondants sont en faveur que le centre communautaire ouvre plus tard, mais soit amélioré contre 27% qui préféreraient qu'il ouvre plus rapidement et reste tel quel. Dans les suggestions qui ont été faites sur le type d'activités auxquelles les citoyens seraient intéressés de participer, les activités sportives, les spectacles, les activités artistiques, les ateliers de psychomotricité 0-5 ans, une salle interactive LU, un espace communautaire ouvert sont entre autres ressortis.

Les membres du conseil et la Table des partenaires ont chacun rédigé un mémoire sur les résultats du sondage, qui seront déposés à la Ville afin d'alimenter les discussions déjà en cours avec la ville.

Certains citoyens manifestent leurs inquiétudes face à un trop long échéancier.

M^{me} Barbeau, explique que, depuis le printemps, les organismes utilisateurs du centre communautaire ont des rencontres avec la ville afin de connaître les besoins des différents organismes. Le sondage a servi à connaître l'opinion des citoyens. À la fin août, une seconde rencontre entre la ville et les organismes a eu lieu pour présenter des plans préliminaires. Un appel d'offres sera fait en octobre pour des plans finaux. La prochaine étape pour la Table des partenaires sera de rencontrer le conseiller municipal qui s'occupe des infrastructures pour lui présenter les résultats et lui manifester que les citoyens veulent un centre communautaire 2.0 et aimerait connaître l'échéancier. M^{me} Barbeau veut rassurer les citoyens et insiste sur le fait que la Table des partenaires va suivre l'évolution du projet de près.

M. Roussin sera présent pour aider dans ce dossier, peu importe son opinion personnelle. Il recommande de faire définir l'échéancier par écrit pour ne pas avoir de mauvaises surprises. Il



craint qu'en demandant des modifications, la ville se soustrait à son obligation de remettre les services en fonction le plus rapidement possible.

Le mémoire sera déposé le mois prochain, et une copie sera disponible à la prochaine assemblée.

7.4 Compte rendu de la fête de quartier

La fête ayant eu lieu le 29 août dernier pour célébrer le 80e anniversaire de Lac-Saint-Charles fut un succès. Le conseil y a tenu un kiosque d'information que plusieurs citoyens ont visité.

8. Varia

M. Day mentionne qu'il y a une problématique de coup de feu sur le lac Saint-Charles. M. Roussin rappelle qu'un règlement en ce sens existe déjà et suggère de faire appel au 311. M. Day aimerait qu'on puisse rappeler aux citoyens les règlements à ce sujet.

M. Day mentionne un problème de pollution dû aux nombres d'outardes. M. Roussin suggère de poser la question à l'organisme Agiro. M. Beauchesne nous informe qu'une journée de chasse est organisée par année mais ce n'est pas suffisant. Il proposerait que plus de journées soient organisées et encadrées par un organisme reconnu.

8.1 Infos Consultations sur les parcs

Mercredi prochain à 18h00 à la salle des Chevaliers de Colombbs aura lieu un atelier collaboratif des parcs, ``Retape mon parc``. Les membres du conseil invitent la population à venir discuter des enjeux dans nos parcs. Suite aux discussions un mémoire sera rédigé et soumis à la ville afin d'appuyer les résolutions antérieures et futures du conseil de quartier. Mme Tremblay invite les gens à manifester leur intérêt sur l'événement Facebook afin de bien prévoir l'événement.

Résolution CLSC-26-CA-64

Résolution Projet d'initiative Retape mon parc!

CONSIDÉRANT les projets en cours entourant les parcs Paul-Émile Beaulieu et Léopold E. Beaulieu dans le quartier;

CONSIDÉRANT les nombreuses résolutions au sujet des différents parcs actuels ou désirés dans le secteur (Krieghoff, Eaux-Fraîches, Épilobes, parc canin, skateparc, etc.);



CONSIDÉRANT que les parcs sont un sujet qui nous tient à cœur au Conseil de quartier et qui tient à cœur aux citoyens qui participent à nos assemblées mensuelles;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans l'objectif 2 « Soutenir et favoriser des projets d'infrastructures et des aménagements qui améliorent la qualité de vie des résidents » de l'orientation 1 « Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie du quartier » du plan d'action 2024-2025 du Conseil de quartier

SUR UNE PROPOSITION de M^{me} Claudya Tremblay et appuyée par M^{me} Véronique Hunter **IL EST RÉSOLU** de déposer à la Ville de Québec le projet d'initiative d'atelier collaboratif citoyen Retape mon parc! Pour un montant de 1055\$.

8.2 Infos Club de tir Nord'Arc

Le terrain qui était utilisé par le club Nord'Arc sera vacant, car le club a dû changer d'emplacement suite à l'inauguration du terrain de soccer. Mme. Hunter aimerait savoir ce que la ville prévoit faire du terrain. M. Roussin n'était pas au courant du dénouement, donc il ira chercher de l'information à ce sujet.

Résolution CLSC-26-CA-65

Résolution sur l'avenir du terrain laissé vacant par le Club de tir Nord'Arc

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier a été informé de la fermeture du club de tir Nord'arc et de sa relocalisation;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le conseil de quartier de participer à la discussion sur l'avenir du terrain;

CONSIDÉRANT la récente perte de services de loisirs accrus à Lac-Saint-Charles;

CONSIDÉRANT que, dans le plan d'action 2024-2029 du conseil de quartier l'objectif 2 vise à soutenir et favoriser des projets d'infrastructure et d'aménagement qui améliorent la qualité de vie des résidents;

SUR UNE PROPOSITION de M^{me} Claudia Tremblay, dûment appuyée par M^{me} Véronique Hunter, le conseil de quartier aimerait connaître les intentions de la ville quant à l'utilisation du terrain auparavant utilisé par le club de tir Nord'Arc et subséquemment participer à la discussion.

8.3 Lignes piétonnières Arc-en-ciel

Les lignes piétonnières en face de l'école primaire l'Arc-en-ciel au coin de la rue Pacifique et la rue de la Pause seraient à refaire. M^{me} Chalifour a fait une demande à la ville, mais le marquage n'a toujours pas été effectué. M. Roussin fera un suivi.

M. Thibault indique aux membres du conseil qu'ils ont reçu une invitation pour une activité bénévole. Il rappelle aussi qu'un nouveau programme de formation pour les administrateurs des conseils de quartier sera bientôt disponible.

M^{me} Hunter mentionne à l'assemblée que le conseil recrute toujours de nouveaux membres. M^{me} Tremblay rappelle le rôle de recommandations et de suggestions à la ville. Le conseil de quartier Lac-Saint-Charles a la chance d'avoir un conseiller impliqué pour le conseil de quartier.

9. Fin de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 10.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Marie-Claude Packwood et révisé par M^{me} Claudya Tremblay.

M^{me} Claudya Tremblay, présidente M^{me} Marie-Claude Packwood, secrétaire de soutien